

Veille de carnaval... interpellée

par Monsieur C, homme de la rue

La rencontre avec Monsieur C. s'est effectuée le samedi 29 mars 2003 à 17h45, jour de la braderie à N. Quai F. Roosevelt, boulevard proche du centre-ville, je vois un homme semi allongé, se maintenant la tête avec son bras, son pantalon dégage son postérieur. Il s'est uriné sur lui. Autre élément du décor : un litre de rouge. Après avoir été interpellée par ce corps et sa posture, que dois-je faire ? S'est-il endormi ? Si oui, dois-je le réveiller ? A demi dévêtu, dans ses excréments... Je ne peux pas le laisser comme cela.

Approchant, je m'accroupis et l'interpelle. Il ouvre les yeux. Lui disant bonjour. Il me tend la main. Je lui dis qu'il ne peut pas rester comme ça, que son pantalon est tombé. Il me répond affirmativement qu'il faut qu'il se change car il est trempé. Un samedi soir, toutes les structures sont fermées. Sachant que les urgences du CHU proche disposent d'un vestiaire, je lui propose d'y aller. Il répond qu'il pourrait prendre un bain. Seulement,

étant à pied, il dit que cela va être dur car il ne peut pas beaucoup marcher : « *la semaine dernière, ils m'ont coupé les doigts de pied* ». Il veut ôter ses chaussures pour les montrer, disant que c'est à force de trop marcher et de dormir dans la rue. Pendant que je réfléchis, il a réussi à attraper sa bouteille et en boit une gorgée. Il a plusieurs tatouages, dont un prénom inscrit au poignet : « Robert ». Je pense à Robert C. dont on m'a déjà beaucoup parlé en terme d'homme violent, d'habitué. Je vais voir aux urgences s'ils peuvent l'accueillir : je dois faire venir les pompiers car eux ne sont pas habilités à aller le chercher.

Retour sur les lieux. Monsieur C. s'est relevé, marche péniblement en se rattachant au mur, essayant de tenir son pantalon. Quand je l'interpelle, il lève la main comme pour frapper, disant qu'il ne reconnaît personne. Je lui demande où il va : « *chez le Turc, chercher une bouteille* ». Entre temps, plusieurs jeunes passent : « *Alors Robert, encore là !* ». L'un d'entre eux me prête son portable. En ligne avec les pompiers, à peine ai-je commencé à décrire l'objet de mon appel et la localisation, on me répond que c'est quelqu'un de très connu, de violent, refusant d'être emmené. Il faut téléphoner à la Police. J'insiste, on me dit de patienter. Cinq minutes plus tard, après avis du chef de service : cela ne relève pas de leur attribution, « *pas équipés. Je ne vais pas mobiliser un VSAB* juste pour un transport* ».

J'en informe Monsieur C. et lui propose d'y aller à pied à son rythme. Il accepte, fait quelques pas, puis dit vouloir s'arrêter un peu, exactement au même endroit où je l'avais vu et où il reprend la même position. J'obtiens un fauteuil roulant au CHU ; Monsieur C. ne veut plus y aller, dit s'en foutre, il a sommeil. Il pose sa tête, protégée

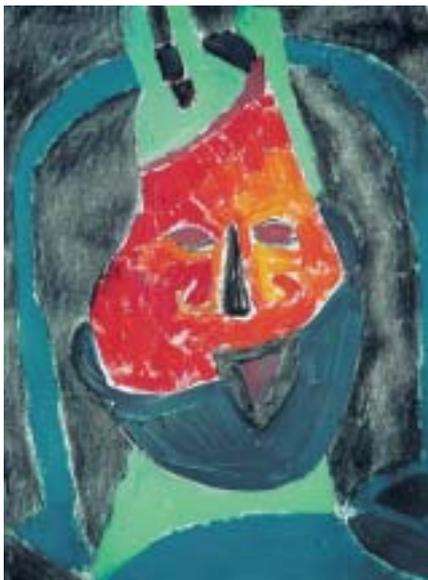
par son bras, sur le bitume. Il s'urine de nouveau sur lui.

Tentative de faire le 115 : la ligne est saturée. Rappel des pompiers : même réponse, proposition de voir avec le SAMU : si le médecin accepte de faire un bon, ils viendront le chercher. Il leur a été déjà signalé, quasiment tous les jours ; je n'ai aucun argument de plus. Je signale que les urgences prévenues acceptent de le prendre. On me dit que c'est une façon de se renvoyer le bébé. La situation a été dénoncée au préfet mais il ne fait rien. Le médecin du SAMU me demandant de décrire la situation, me répond que l'ivresse n'a jamais été une urgence médicale, que les urgences sont surchargées, que l'hôpital n'est pas un hôtel. Je fais référence au risque d'hypothermie, il dit en riant « *bien sûr, il y a un risque* ». Cela relève de l'urgence sociale, je dois faire le 115. Il me demande si j'ai d'autres arguments : « *trois hivers dehors pour ce monsieur, ce n'est pas la première fois* ».

Du simple passage... à l'acte.

Entre temps, une femme vivant dans le quartier dit que, personne ne voulant plus intervenir, elle a tenu à faire enregistrer une plainte. Retour sur les lieux. Un homme paraissant bien le connaître vient lui proposer d'aller chercher une bouteille, de la lui donner s'il vient avec lui. Il dit qu'il a l'habitude : en tel cas, il l'emmène un peu plus loin. L'impression que nous gênons sur un territoire gardé, lieu probable de trafic.

Du rougissement au malaise physique, le côtoiement de cet homme avec ce qu'il y a de proximité charnelle et de rapprochement social met en jeu des conventions plus ou moins élaborées. Un couple s'arrête. Plusieurs jeunes demandent s'il faut appeler les pompiers. Un couple passe, la femme cache ses yeux et accélère le pas. Une mère se met



* Véhicule de Secours Asphyxiés et Blessés.

Veille de carnaval... interpellée par Monsieur C, homme de la rue (suite)

devant ses enfants en disant « oh ! Mon Dieu » et continue son chemin.

Je décide de partir. Je vais au moins le signaler à une antenne de commissariat. L'équipe de cette après-midi l'a déjà vu ; il faut appeler les pompiers ; « à chaque fois, c'est la même chose », « c'est quelqu'un qui a toutes les maladies du monde ».

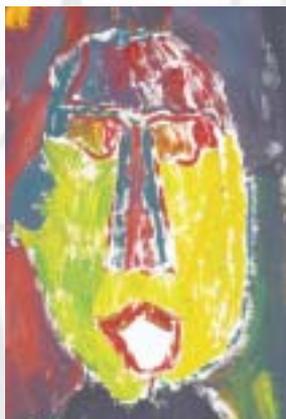
19h30, j'essaie de faire le 115. En ligne avec un écoutant social, puis avec le SAMU social, j'expose de nouveau la situation sans préciser l'identité. Ils savent de qui il s'agit. Ils ne peuvent rien faire car ne sont pas équipés. « On connaît l'histoire, on a déjà essayé plusieurs choses ». On me

dit de faire le 17 et le 18. Si eux passent – pas avant 22 heures – s'il est toujours là, ils verront ce qu'ils peuvent faire. On me remercie de mon appel.

19h45, retour sur les lieux. Monsieur C. est toujours là. Je vais voir des pompiers intervenant en face. D'emblée, on me répond qu'il est connu, qu'à chaque fois c'est pareil : « nous, on se soucie de lui. Lui, le problème, il se laisse vivre, il s'en fout ». Ordre est donné à un jeune pompier de prendre une couverture isothermique et de faire un bilan de conscience. En y allant, il demande si c'est C. ou V., autre « habitué ». A son arrivée, Monsieur C. râle, com-

mence à cracher. Le pompier, lui disant de ne pas commencer, tente vainement de lui remettre son pantalon et dispose tant bien que mal la couverture en faisant cette remarque : « on dirait une décoration de Noël ».

20h15, un homme allongé à même le sol, recouvert d'un papier brillant, dans son urine et sa merde. Le mur contre lequel il est appuyé tient des bâtiments vides. Une affiche dit « bureaux à louer ». Demain, c'est carnaval, il est déjà déguisé. Ce qui est rassurant : il est âgé de 37 ans, il en paraît 25 de plus et « c'est un habitué » n'a-t-on cessé de me répéter. ■



Ce sont les dispositifs qui décident de ce dont on a besoin (suite)

(pour des raisons pratiques inhérentes à mes problèmes physiques). D'autres sont dans un F1 ou F2 alors que pour eux cela ne fait aucune différence. On est adulte, responsable, on pourrait réfléchir ensemble. Ce sont les dispositifs qui décident de ce dont on a besoin, cela manque de souplesse et surtout d'adaptation au cas par cas.

Pour des démarches sociales (logement...), il est difficile d'être écouté vraiment, il faut souvent passer par un interlocuteur : référent, assistant social, psychologue, comme si notre parole, toute seule, n'avait pas de sens, de valeur.

Ensuite, toute demande doit être justifiée. Si je suis dans un foyer

d'urgence et que je veux sortir un soir ou un week-end, il faut que je me justifie (pourquoi, qui, où, à quelle heure...), comme si j'étais mineure et irresponsable.

Enfin, moi je « cumule les handicaps », si l'on peut dire : maghrébine, suivie psychologiquement et atteinte d'une maladie que l'on ne sait pas soigner. On me demande de m'en sortir, et j'aimerais d'ailleurs vraiment m'en sortir, et pourtant tout s'oppose systématiquement à mes demandes (plus ou moins ouvertement, ma nationalité – ça s'est très subtil –, ma maladie, mes problèmes psychologiques)...

Car là aussi finalement, déclarer que l'on est suivi psychologique-

ment nous désavantage. On nous met une étiquette qui ne nous correspond pas, en particulier tout ce qui est lié à une incapacité.

Toutes les personnes suivies psychologiquement ne sont pas des incapables, non ?

Pour moi, les aides et les dispositifs semblent plutôt justes, c'est leur application rigide qui ne va pas. Car s'ils fonctionnent d'une manière générale, ils mériteraient souvent une marge d'adaptation, au cas par cas. ■